Les Archers Saintais

ASSEMBLEE GÉNÉRALE du 01 juillet 2020

Salle des Archers Saintais
31, rue du Cormier à Saintes

Le président ouvre la séance à 20h15.
Il constate que le nombre des archers présents et représentés est de 25, se répartissant ainsi :

- 24 droits de vote
    - 20 archers avec droit de vote effectivement présents,
    - 4 pouvoirs
- 1 archer sans droit de vote.

Le quorum (au nombre de 16) est donc atteint ; les votes qui seront exprimés lors de cette assemblée seront donc valides.

Le président ouvre la séance en remerciant tous les participants pour leur présence. La nouvelle municipalité, nouvellement élue, s'est excusée de son absence et nous souhaite une bonne AG.
Voir le mot du président en annexe 1.

Le président fait ensuite lecture du compte-rendu de l'AG de l'année 2019, qui est soumis au vote et recueille l'unanimité des voix.

Lecture est ensuite faite des rapports des diverses commissions : voir annexe 2

- *Section adultes débutants lundi*: Christophe K.
- *Section adultes mardi et vendredi* : Denis L., Pascal L. et Alain Mo.
- *Section loisirs/ compétition mardi et jeudi* : Emmanuel F., Laurent M. et Florent V.
- *Section « les charmilles »* Christophe K.
- *Section jeunes mercredi et samedi* : responsable Chantal L.F.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

BILAN FINANCIER (présenté par le trésorier)
Voir annexe 3

Le président met au vote le bilan financier après sa présentation. Ce bilan recueille l'unanimité des voix.

ELECTION NOUVEAU COMITE D'ADMINISTRATION ET BUREAU DIRECTEUR

Les 12 archers qui se sont présentés au comité directeur sont :

CHARPENTIER Philippe, DARANLOT Christophe, DEGANELLO Michel, GUILLIN Sylvain, JACQ Jean-Luc, KRASZEWSKI Christophe, LAMBILLIOTTE Denis, LEROMANCER Pascal, MARTINAUD Béatrice, MARTINAUD Jean-Luc, TOUCHE Bernard et TOUCHE Monique.

Tous les postulants ont reçus l'unanimité des votes. Après délibérations, le nouveau Bureau Directeur se compose ainsi :

- Président : LAMBILLIOTTE Denis
- Trésorier : JACQ Jean-Luc
- Secrétaire : DEGANELLO Michel

Les autres élus complètent le Conseil d'Administration avec comme fonctions particulières :

- Vice-président : KRASZEWSKI Christophe
- Trésorier-adjoint : TOUCHE Bernard
- Secrétaire-adjoint : MARTINAUD Béatrice

Suite à l'annonce du nouveau CA, le nouveau Président prend la parole et précise qu'il ne souhaitait pas occuper ce poste. C'est par obligation de nommer un président qu'il a accepté tout en précisant que sa prise de fonction ne sera, pour lui, effective qu'après l'approbation de nouveaux statuts et Règlement Intérieur. Ceux-ci devront être validés avant septembre. Un accent particulier doit-être mis sur la participation de chacun à la vie du club !
Il laisse Christophe mener la suite de l'AG.

Le trésorier présente également le prévisionnel pour la saison 2020-2021. Ce bilan prévisionnel n'est pas soumis au vote.

LE CLUB EN 2020
Cette année, seules les informations concernant les licenciés du club sont présentées : nombre de licences, création/renouvellement, femmes/hommes, types de licences et catégories d'âges. Le positionnement du club au niveau départemental et régional seront communiqués avec le prochain CR de réunion de CA si le CD17 nous fournit les informations.
Voir annexe 4

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Les nouveaux statuts ont été validés en séance par les membres de l'AG. Le règlement intérieur sera validé par le CA avant la fin septembre. Ces deux documents seront transmis par mail aux licenciés, et publiés sur le site internet de l'association (https://archersaintais.sportsregions.fr/)

Le travail sur les statuts est principalement une réécriture et remise en forme.
Le travail sur le règlement intérieur est un travail de fond, avec l'objectif prioritaire de rechercher la participation active de chacun (archer et famille) à la vie du club.

BILAN SPORTIF 2019-2020
Voir annexe 5

ANIMATIONS ET CONCOURS 2019/2020
Voir annexe 6

REALISATIONS 2019/2020
Voir annexe 7

TARIFS 2020/2021
A valider selon les décisions des différentes augmentations fédérales.
Voir annexe 8

CRENEAUX HORAIRES 2020/2021

Voir annexe 9

Un tableau sera affiché à l'extérieur de la salle.

Des modifications et adaptations sont possibles selon les disponibilités à venir pour certains encadrants, et en fonction du nombre des archers, en particulier des jeunes.

Attention, plus de « cours parcours » le mercredi soir.

OBJECTIFS 2020/2021

Voir annexe 10

CALENDRIER 2020/2021

Voir annexe 11

QUESTIONS DIVERSES

- Questions envoyées au 20 juin 2020 : néant
- Mise en place effective cet été d'un site internet (https://archersaintais.sportsregions.fr/) pour la communication interne et externe , et proposition de créer d'un compte Twitter.
- Proposition de monter une équipe compétition adultes ET une autre enfants (salle et TAE). Il y a aussi des jeunes qui adorent le nature et 3D en s'appuyant sur les archers pratiquants qui pourrait en aider à progresser.
- Proposition de fournir un kit démarrage (dragonne, palette, protège-bras, carnet, stylo...) contre une caution à définir
- Proposer un TAE 50/70m pour 2021.
- Proposition d'investir dans de vrais arc complets pour la compétition des jeunes pour prêt sous caution
- Partenariat HYPER U
- certificat médical (date de validité pour renouvellement!)

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 22 h 45.

La secrétaire de séance

Béatrice MARTINAUD

Le président

Christophe KRASZEWSKI

ANNEXE 1

LE MOT DU PRESIDENT

Je vous remercie sincèrement tous pour votre présence. En mai, notre club a perdu un archer historique, Jacques Esnard. Toutes nos pensées à sa famille.

Cette 8ème AG sera ma dernière en temps que Président. Mais je ne suis pas le seul qui souhaite passer la main! Je remercie donc Bernard pour ses 28 années passées comme trésorier! Je souhaite à l'avance bonne chance à la nouvelle équipe qui sera tout à l'heure désignée pour continuer l'aventure des archers saintais! Nous serons toujours là si besoin car il y a une nouvelle saison à préparer et une chose est sure…c'est que l'on est sûr de rien!

Car ces derniers mois ont été particuliers, perturbant notre vie quotidienne, bousculant les habitudes, modifiant les relations et la communication entre nous! J'ai décidé de ne pas multiplier les échanges car tant pour vous que pour moi, se réorganiser n'a pas forcément été simple! Et si la période de reprise a été chronophage à mettre en place, je vous remercie toutes et tous pour les retours positifs reçus…même si cela a sembler compliqué, c'était le prix à payer pour pouvoir tirer quelques flèches avant l'été!!

Cette saison 2019-2020, nous avons vu l'effectif passer de 128 à 118 membres (dont 3 licences FFSA/FFTA). Il faut donc aussi rajouter les 7 licences uniquement FFSA. Pour les licences FFTA, les chiffres principaux sont les suivants :

Renouvellements :	79 (+3)
Nouveaux :	39 (-13)
Jeunes :	65 (+1)
Féminisation :	35% (+11%, 39 licences femmes, +8)

Je remercie tous les «bénévoles» qui se donnent pour faire que chaque manifestation soit une réussite.
Merci à tous ceux qui interviennent dans la réalisation des parcours toujours autant appréciés.
Merci à la municipalité, au Service des sports et de la Vie Associative, aux Services Techniques et aux Espaces Verts pour leur aide et leur efficacité.

Je vous souhaite à tous une bonne saison sportive 2020/2021.

Le Président Christophe Kraszewski

ANNEXE 2

LUNDI SOIR (18H30/20H00) ET JEUDI SOIR (19H00/20H30)
Cette année a été courte mais super agréable concernant ces 2 cours. L'objectif du lundi était plus axé sur le perfectionnement et celui du jeudi soir sur l'initiation. Les cours ont été régulièrement complets et l'on a même eu recours au tir en 2 vagues sur certaines séances. Dès le début de la saison s'est concrétisée, pour la 1ère fois depuis longtemps, la tendance entrevue au forum des associations concernant une nouvelle génération d'adultes. Combien continueront ? Je pense que la situation sanitaire actuelle ne pourra pas nous aider à y voir très clair concernant la reprise. Sur le principe, je me propose de poursuivre mon investissement dans l'encadrement aux mêmes dates et heures si le nouveau CA est d'accord mais…..quid des conditions de reprise !
Je remercie tous les archers qui ont participé aux cours pour leur intérêt pour le tir à l'arc, leur envie de connaître ce sport et de s'engager pour certain sur le terrain de sa découverte technique et de ses multiples pratiques ! Au mois de janvier, de nouvelles personnes commençaient à prendre contact, sont venues essayer ou n'en ont pas eu l'occasion à cause de la crise ! Si cette tendance se confirme, j'espère la participation aux concours en tant qu'archers ou bénévoles va pouvoir prendre forme car vu le nombre de « nouveaux », l'espoir qu'une nouvelle génération vienne renforcer l'ancienne ne pourra que construire un avenir radieux à notre club ! vivent les archères saintaises et archers saintais !

JEUDI AM (14H30/16H30) « les charmilles »
Cette année, j'ai avec plaisir remplacé Chantal à l'encadrement de cette section et à l'accompagnement des 7 archers FFSA qui venaient alternativement par groupe de 3/5. Je remercie Jean-Luc et Caroline JACQ qui ont été à la proposition de cette section qui ne pourra être reconduite la saison prochaine. Je félicite les archers qui ont fait de chaque séance un plaisir mais avec un travail réel et valorisée par une progression visible. Cette section a été conclue le 25 juin dernier par une dernière séance et un p'tit pot de l'amitié. Bonne suite à vous « les charmants des charmilles » et à Caroline !

Section LOISIRS/COMPETITION du mardi soir ***Responsables Emmanuel, Laurent et Forent***

Bonjour Christophe, Bonjour le Club,
Par avance, si je ne puis être présent pour l'assemblée générale, veuillez m'en pardonner. A l'heure où j'écris ces mots, je ne sais toujours pas si je serais disponible. A défaut, je donne toute procuration à Christophe. Concernant la séance du mardi, tranche 18H-20H pour tir loisir. Cette séance à une tranche horaire élargie de 2H supplémentaire. Une avant l'ouverture de 18H et une heure après la fermeture de 20H soit une plage loisir de 17H à 21H. Deux archers gèrent l'accès à la salle, l'un assurant l'ouverture et l'autre la fermeture. Comme tout le monde l'année fut courte, confinement oblige, mais en dehors de cet épisode la fréquentation y a été continue. Dans cette plage, il y a au moins cinq habitués tout au long de l'année. La fréquentation y est plus forte en début d'année où une dizaine d'archer se croise sur les 4H d'ouverture. D'ordinaire en fin d'année, au beau jour, la fréquentation baisse au profit de la Pichauderie et quelques irréductibles utilisent la salle malgré la chaleur. Cette séance est plutôt utilisée par les seniors confirmés, mais nous avons eu cette année, la présence de deux jeunes, dont un de manière récurrente. Je ne crois pas avoir vu de novice. L'ambiance y est sereine et studieuse. Tout le monde semble y trouver sa place quel que soit son âge. Pas d'accident ni d'incident cette année n'ont plus. Quelques archers ont fait l'expérience de croiser des pointes de flèche perdu dans le mur. Le ménage du mur de paille est fait à chaque fin de séance. Lumières et chauffage sont contrôlés avant fermeture des lieux, je n'ai pas noté d'abus t'utilisation de ces derniers. J'assurerai l'accès à la salle de tous les mardis de juillets d'environ 19H à 21H. Je suis disposé à assurer la même tranche horaire pour l'an prochain.
Manu

Cours du mercredi et samedi matin – Chantal LE FLOC'H – absente, c'est Christophe qui dit quelques mots.
Pour la saison 2019 - 2020, la saison a été spéciale pour tous. Les jeunes et adultes n'ont pu concrétiser les progrès faits depuis septembre 2019. Le CDF FFSA n'a pu avoir lieu, Bryan était sélectionné.
Concernant la répartition des cours, cette année a été satisfaisante. Mais que sera l'organisation de la rentrée ?
Je souhaite rencontrer la nouvelle équipe pour évoquer ses attentes concernant la reprise de septembre. Nous n'avons pas pu faire la récupération habituelle des envies de chacun de reprendre ou non !

SECTION ADULTES ***Responsable Denis, Pascal, alain Ma et Alain Mo*** Créneau horaire : mardi de 14h30 à 16h30 et vendredi de 18h à 20h
Ces créneaux se sont bien déroulés. Nous nous sommes réunis en dehors de ces horaires pour ranger la zone stockage matériels, l'entretien de la pichauderie et l'aménagement de la cabane.
Je propose les mêmes jours et heures pour la saison prochaine.

ANNEXE 3

Compte rendu du trésorier

L'année sportive 2019/2020 se termine par un résultat d'exploitation positif de 114,11€ après passation des provisions.
Pour l'année suivante nous avons mis l'accent sur 3 projets

- 2 000€ pour la réfection des cibles tir classique à la Pichauderie
- 1 200€ pour l'achat matériels nécessaires aux futurs projets
- 4 500€ pour l'achat de cibles 3D.

Cette année nous sommes 118 licenciés (dont 5 conventions FFSA) contre 118 en 2018-2019 soit diminution de 8,5 %, auquel s'ajoute 13 licences FFSA. Nos cotisations ont donc diminuées dans les mêmes proportions avec 17135.00€, les redevances, fédération, ligue, département, ont également diminuées dans les mêmes proportions. La FFTA a maintenu la part évènementielle de 2€.

	Cotisations					Charges				
	Adultes	Jeunes	Droits entrées	FFSA	Total	Fédération	ligue	département	FFSA	Total
2019	8166	7454	1350	1261	18231	3666	2262	1819	541	8288
2020	7997	7135	850	1153	17135	3463	2156	1731	598	7948
2019 /2020	-169	-319	-500	-108	-1096	-203	-106	-88	57	-340
	-2.00%	-4.30%	-37.0%	-8.6%	-6.0%	-5.6%	-4.7%	-4.8%	10.5%	-4.1%

Rémunération du personnel

	Salaires	Congés payés	FP	Total rémunération	SS	ARRCO	Assedic	Total Charges	Cout Total	Nb Heures
2019	4515€	451€	1126€	6093€	249€	524€	226€	999€	7092€	360
2020	3551€	344€	676€	4581€	220€	380€	159€	759€	5340€	210
	-21.4%	-23.7%	-40%	-24.80%	-11.6%	-27.5%	-29.5%	-24.0%	-24.7%	-41.0%

Avec tous les événements liés au COVID 19, les entrainements ont étés suspendus. De ce fait nous avons fait une demande de chômage partiel de mars à août concernant Chantal, demande qui a été acceptée par les institutions concernées.
En ce qui concerne les subventions de fonctionnement la ville nous a accordé 5000€, dont 25%, soit 1250€, sera versé après envoie des justificatifs. Comptablement cette somme est enregistrée dans la rubrique subvention pour la totalité, les 25% sont en attente sur un compte de tiers.
La recette des concours a augmenté ainsi que la buvette, suite à l'intégration du concours 3D indoor de janvier.
Cette année est exceptionnelle, car depuis le mois de mars l'activité du club a été perturbée par le COVID 19, pour les entrainements mais également par l'annulation de concours et d'activités diverses.
Les résultats portent également sur 10 mois d'exercice au lieu de 12 mois l'année précédente suite à une décision de déplacer l'assemblée générale et l'arrêt des comptes fin Juin.
Il sera donc difficile de comparer certains comptes vis-à-vis de l'année précédente telle que la rémunération.
Nous en profitons pour féliciter et remercier tous les bénévoles pour l'organisation des concours ainsi que l'entretien du matériel et la ciblerie, à la salle comme à la Pichauderie.
Les autres postes sont généralement stationnaires vis-à-vis de l'année passée et n'appellent pas de commentaires particuliers.
Comme vous le savez, cette année est une année élective, et j'ai pris la décision de ne pas me représenter en tant que trésorier, mais de rester présent dans le bureau afin d'apporter mon soutien à mon successeur et de manière générale à l'ensemble du club.
J'ai exercé cette fonction pendant 28 ans, et je tiens à vous remercier, toutes et tous, de la confiance que vous m'avez apportée.
Je vous souhaite une bonne année sportive à toutes et à tous.

ARCHERS SAINTAIS | 2019-2020

Compte de Résultat

du 01/08/2019 au 31/07/2020

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
6 Comptes de charges	1.708,25		7 Comptes de produits		
60225 Fournitures de bureau	68,68	55,72	7011 Ventes de marchandises Archers		
6061 Electricité Gaz			7012 Ventes de Maillots		
60611 Electricité	297,38	313,77	706 Prestations de services		
60612 Gaz	464,94	838,14	7061 Abonnements		
60622 Pharmacie	52,59		7062 Recettes manifestations	181,00	40,00
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement			7063 Recettes buvette	1.454,07	1.291,02
6064 Fournitures administratives			7066 Divers		
6065 Fournitures Bar / Buvette			7067 Participation prets arc	360,00	240,00
6066 Organisation concours	911,85	205,96	7070 Articles publicitaires		
60663 Achats Trophées/Coupes/concours	106,26	93,38	7091 Recettes concours	2.837,00	1.913,00
60670 Recompenses concours	275,92	393,94	74 Subvention d'exploitation		
60671 Récompenses arbitres	40,92	55,97	741 Communes	5.000,00	5.000,00
607 Achats de marchandises			75 Autres produits de gestion courante		
6072 Achats publicitaires	1.678,00		756 Cotisations		
6073 Achats Bar / Boissons / Nourriture	898,07	1.078,13	7561 Adultes	7.997,00	8.166,00
6073 Achats d'équipements	372,54	24,99	7562 Jeunes	7.135,00	7.454,00
614 Achats archerie-ciblerie			7563 Droits entrée	850,00	1.350,00
6141 Achats archerie	30,00	159,89	7564 Part club		192,00
615 Entretiens et réparations			7566 FFA	1.153,00	1.361,00
6151 Entretien bâtiment	123,00	55,10	7581 Dons manuels non affectés	-13,00	138,00
6152 Entretien matériel (hors archerie)			7582 Dons manuels affectés		30,00
6153 Entretien ciblerie	336,00	23,70	7671 Intérêts des comptes rémunérés	51,17	55,86
6154 Entretien archerie	1.494,20	711,60	772 Produits sur exercices antérieurs		
616 Primes d'assurance	484,01	597,57	778 Autres produits exceptionnels		
618 Divers			781 Reprises sur amortissements et provisions (à	6.350,00	4.450,00
6233 Cadeaux	54,01				
6237 Divers (pourboires, dons courants)	73,09	40,00			
625 Déplacements , missions et réceptions		48,40			
6251 Voyages et déplacements	239,00	681,60			
62522 Déplacement Comité de France					
6256 Missions / réceptions		174,47			
6257 Réceptions		197,60			
6261 Affranchissements					
6262 Téléphone	179,60	215,52			
6264 Services bancaires et assimilés	118,71	132,19			
628 Divers	31,13				
6286 frais arbitrage	236,61	230,36			
64 Charges de personnel					

Page 1 sur 3 28/06/2020 18:59:40 Bernard

ARCHERS SAINTAIS | 2019-2020

Compte de Résultat

Charges	N	N-1	Produits	N	N-1
641 Rémunérations du personnel	3.207,22	4.514,88			
6411 Salaires appointements	344,84	451,44			
6412 Congés payés	264,20				
6413 Indemnités chômage partiel	676,50	1.126,00			
6415 Indemnités 1					
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance	220,45	249,16			
6451 URSSAF	380,13	524,47			
6453 Retraites	159,35	226,05			
6454 ASSEDIC					
658 Charges diverses de gestion courante	84,00	66,00			
6581 FFTA (inscription calendriers-concours)	166,00				
6581 Divers					
6582 Reversements (licences-concours)	174,47	197,60			
65821 Fédération	3.227,00	3.410,00			
65822 Ligue	2.156,00	2.262,00			
65823 Département	1.731,00	1.819,00			
65824 Reversements concours					
65825 Inscription concours et Championats de	22,00	138,00			
65826 Participation evenements	236,00	256,00			
6584 FFSA	598,00	541,00			
6585 Stage	83,00	15,00			
6589 Autres divers entraînement	952,20	1.286,00			
671 Charges exceptionnelles sur opérations de		14,97			
672 Charges sur exercices antérieurs		405,54			
678 Autres charges exceptionnelles	20,40	11,60			
68 Dotations aux amortissements et aux provisions					
681 Dotations aux amortissements		2.500,00			
68111 Dotations aux Provisions Ciblerie	2.000,00				
681111 Ciblerie Pichauderie	4.500,00				
681112 Ciblerie 3 D	1.200,00	1.000,00			
68113 Dotations achats matériels pour projets futurs	1.200,00	2.850,00			
68117 Dotation amortissement Chateron					
Total I.Charges	**33.241,13**		**Total I.Produits**	**33.355,24**	**31.578,88**
B6. Emploi des Contributions volontaires					
860 Secours en nature					
861 Mise à disposition gratuite de biens					
864 Personnel bénévole					
Total II.Charges Exceptionnels			**Total II.Produits Exceptionnels**		
Total I + Total II	**33.241,13**	**28.663,64**	**Total I + Total II**	**33.355,24**	**31.578,88**
			Résultat Net de l'Exercice	**114,11**	

Page 2 sur 3 28/06/2020 18:59:40 Bernard

ARCHERS SAINTAIS | 2019-2020 ARCHERS SAINTAIS | 2019-2020

PREVISIONNEL 2020/2021			
DEPENCES		RECETTES	
Frais postaux et téléphonie	250,00 €	Cotisations	16 500,00 €
Assurances	600,00 €	Subventions	5 000,00 €
Cotisations concours-coupes-recompens	1 250,00 €	Concours et animations	3 100,00 €
Achat ciblerie 3D	4 500,00 €	Buvette	1 500,00 €
Achat matériel	1 200,00 €		
Fournitures administratives	200,00 €		
Buvette	1 200,00 €		
Entretien réparation	2 000,00 €		
Equipement	1 200,00 €		
Redevances FFTA	7 350,00 €		
Déplacements	650,00 €	reprise provisions	4 500,00 €
Honoraires et charges salariales	7 600,00 €		
Réception	800,00 €		
EDF GDF	1 200,00 €		
Amortissement	600,00 €		
Total Recettes	30 600,00 €	Total dépenses	30 600,00 €

ANNEXE 4

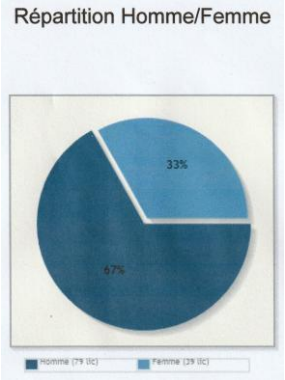

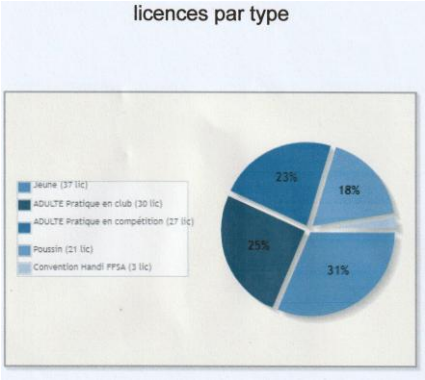

ANNEXE 5

TIR SALLE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL – PONS le 16/06/2019

GUIIN Bérénice	PFCL	1er
JACQUES Emrys	BHCL	11ème

ANNEXE 6

ANIMATIONS & CONCOURS Saison 2019-2020

Assemblée générale

Village des Associations

Pot de début de saison – Accueil des nouveaux archers (27/09/2019)

Concours qualificatif de Tir en Salle (23 et 24/11/2019)

2 Concours « tir nature » (22/09/2019 et 08/03/2020)

Soirée découverte « tir en salle » suivie d'une auberge espagnole

Concours FFSA (29/02/2020)

Journée de stage dirigée par Chantal (vacances toussaint 2019)

ANNEXE 7

Formation

Nicolas DUPONT a débuté sa formation « arbitre jeunes »

Médaille

Le 21 novembre, Bernard TOUCHE a reçu la médaille de BRONZE « jeunesse et sport » pour son engagement de presque 30 ans aux archers saintais!

Investissements

Matériel d'archerie pour les cours « jeunes »

15 Spots pour le concours salle

Travaux

Mise en service de la cabane de la Pichauderie

Rangement du local stockage matériel

Réfection du mur de paille

ANNEXE 8

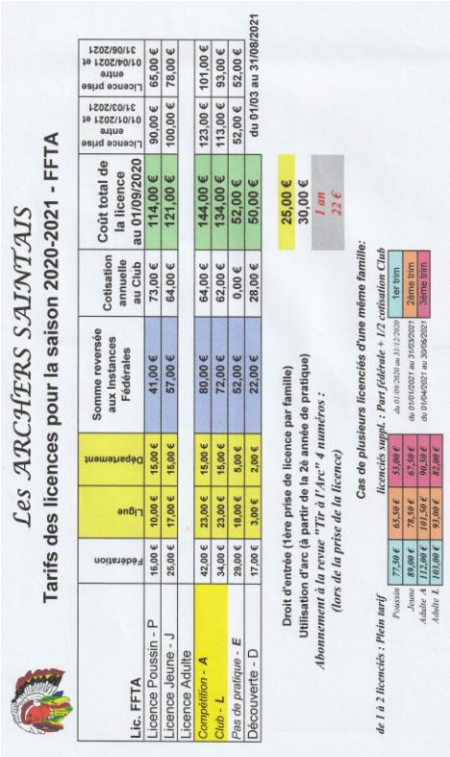

Les ARCHERS SAINTAIS

Tarifs des licences pour la saison 2020-2021 - FFTA

Lic. FFTA	Fédération	Ligue	Département	Somme reversée aux Instances Fédérales	Cotisation annuelle au Club	Coût total de la licence au 01/09/2020	Licence prise entre 01/01/2021 et 31/03/2021	Licence prise entre 01/04/2021 et 31/06/2021
Licence Poussin - P	16,00 €	10,00 €	15,00 €	41,00 €	73,00 €	114,00 €	90,00 €	65,00 €
Licence Jeune - J	25,00 €	17,00 €	15,00 €	57,00 €	64,00 €	121,00 €	100,00 €	78,00 €
Licence Adulte								
Compétition - A	42,00 €	23,00 €	15,00 €	80,00 €	64,00 €	144,00 €	123,00 €	101,00 €
Club - L	34,00 €	23,00 €	15,00 €	72,00 €	62,00 €	134,00 €	113,00 €	93,00 €
Pas de pratique - E	29,00 €	18,00 €	5,00 €	52,00 €	0,00 €	52,00 €	52,00 €	52,00 €
Découverte - D	17,00 €	3,00 €	2,00 €	22,00 €	28,00 €	50,00 €	du 01/03 au 31/08/2021	

Droit d'entrée (1ère prise de licence par famille) 25,00 €
Utilisation d'arc (à partir de la 2è année de pratique) 30,00 €
Abonnement à la revue "Tir à l'Arc" 4 numéros : *1 an*
(lors de la prise de la licence) *22 €*

Cas de plusieurs licenciés d'une même famille:

de 1 à 2 licenciés : Plein tarif		*licenciés suppl. : Part fédérale + 1/2 cotisation Club*			1er trim.	2ème trim.	3ème trim.
				du 01/09/2020 au 31/12/2020			
Poussin	77,50 €	65,50 €	53,00 €	*du 01/01/2021 au 31/03/2021*			
Jeune	89,00 €	78,50 €	67,50 €	*du 01/04/2021 au 30/06/2021*			
Adulte A	112,00 €	101,50 €	90,50 €				
Adulte L	103,00 €	93,00 €	82,00 €				

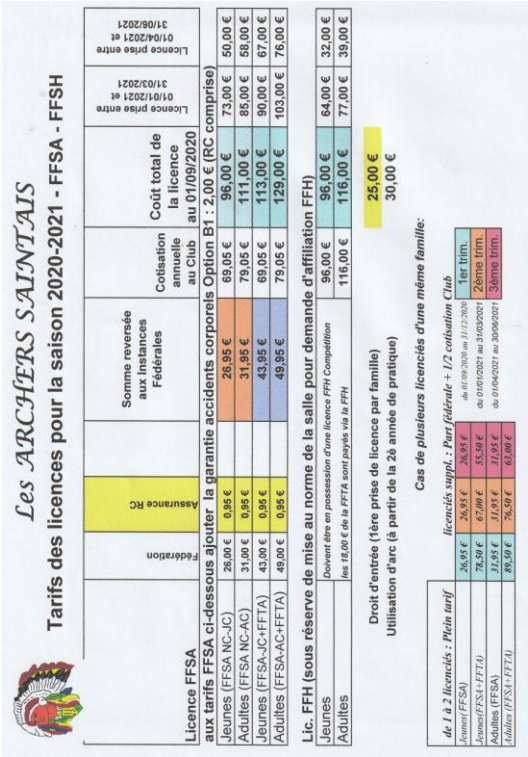

Les ARCHERS SAINTAIS

Tarifs des licences pour la saison 2020-2021 - FFSA - FFSH

Licence FFSA	Fédération	Assurance RC	Somme reversée aux Instances Fédérales	Cotisation annuelle au Club	Coût total de la licence au 01/09/2020	Licence prise entre 01/01/2021 et 31/03/2021	Licence prise entre 01/04/2021 et 31/06/2021
aux tarifs FFSA ci-dessous ajouter la garantie accidents corporels Option B1 : 2,00 € (RC comprise)							
Jeunes (FFSA NC-JC)	26,00 €	0,95 €	26,95 €	69,05 €	96,00 €	73,00 €	50,00 €
Adultes (FFSA NC-AC)	31,00 €	0,95 €	31,95 €	79,05 €	111,00 €	85,00 €	58,00 €
Jeunes (FFSA-JC+FFTA)	43,00 €	0,95 €	43,95 €	69,05 €	113,00 €	90,00 €	67,00 €
Adultes (FFSA-AC+FFTA)	49,00 €	0,95 €	49,95 €	79,05 €	129,00 €	103,00 €	76,00 €

Lic. FFH (sous réserve de mise au norme de la salle pour demande d'affiliation FFH)			
Jeunes	*Doivent être en possession d'une licence FFH Compétition*	96,00 €	96,00 €	64,00 €	32,00 €
Adultes	*les 18,00 € de la FFTA sont payés via la FFH*	116,00 €	116,00 €	77,00 €	39,00 €

Droit d'entrée (1ère prise de licence par famille) 25,00 €
Utilisation d'arc (à partir de la 2è année de pratique) 30,00 €

Cas de plusieurs licenciés d'une même famille:

de 1 à 2 licenciés : Plein tarif		*licenciés suppl. : Part fédérale + 1/2 cotisation Club*			1er trim.	2ème trim.	3ème trim.
				du 01/09/2020 au 31/12/2020			
Jeunes(FFSA)	26,95 €	26,95 €	26,95 €	*du 01/01/2021 au 31/03/2021*			
Jeunes(FFSA+FFTA)	78,50 €	67,00 €	55,50 €	*du 01/04/2021 au 30/06/2021*			
Adultes (FFSA)	31,95 €	31,95 €	31,95 €				
Adultes (FFSA+FFTA)	89,50 €	76,50 €	63,00 €				

ANNEXE 9

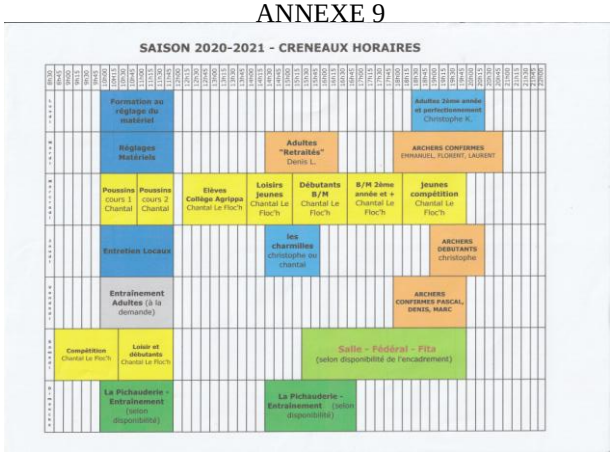

ANNEXE 10

Investissements

- Ciblerie 3D et matériel pour entretien/réparation
- Matériels selon projets validés

Animations

- Nous sommes fortement sollicités pour des animations. Chaque demande est soumise au conseil d'administration pour définir si disponibilité ou pas d'un diplômé ou de bénévoles selon l'action demandé.
- Le forum des associations se déroulera les 5 et 6 septembre (de 10h à 18h) avec une mise en place le vendredi 04 septembre de 15h à 20h.
- Cette année seul un stand intérieur a été demandé. Prévoir son agencement.
- L'organisation sera mise en place pendant l'été.

ANNEXE 11

28 novembre 2020 concours Jeunes **Accepté Mais arbitre club à définir**

29 novembre 2020 Tir en Salle (2 départs) **Accepté**

Calendrier estival 2021 non défini. Pour les concours à partir du 1er avril 2021 rien n'a encore été décidé : concours 3D juin 2021 et concours nature avril et septembre 2021?